



APPRENTISSAGE

Accéder à nos formations par la voie de l'apprentissage

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est une voie de formation qui prépare à un métier et facilite l'insertion professionnelle.

Il permet :

- de préparer un diplôme d'État (DE) en associant une formation théorique et professionnelle.
- une rémunération qui varie selon votre âge

Conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans (au moins à la date d'entrée en formation) et de moins de 29 ans (signature du contrat possible jusqu'à la veille du jour d'anniversaire des 30 ans).
- Avoir passé la ou les épreuves de sélection et avoir obtenu la moyenne.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (il peut être signé 3 mois avant ou 3 mois après la rentrée)

Quelles formations accessibles par la voie de l'apprentissage à l'IRTS ?

Diplôme d'État niveau II gradé licence :

- Assistant de Service Social
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Éducateur Spécialisé
- Éducateur Technique Spécialisé

Inscription dans le cadre de l'apprentissage sur le portail PARCOURSUP

Augmentez vos chances d'entrer en formation !

Pas d'épreuve de sélection supplémentaire / Frais de sélection GRATUIT.

Si vous avez moins de 29 ans et que l'apprentissage dans le travail social vous intéresse, vous devez **obligatoirement** effectuer une double formulation de vœux lors de votre inscription sur le portail PARCOURSUP.

un 1^{er} vœu de formation pour la formation initiale (hors voie d'apprentissage)

un 2^{ème} vœu de formation pour la formation par voie d'apprentissage

Sous réserve d'être admis sur liste principale (Cf. Règlement d'admission), cette double formulation de vœux vous assure une entrée en formation initiale même sans conclusion de contrat avec un employeur.

Si un employeur vous propose un contrat d'apprentissage, nous vous remercions de retourner au Service Sélections par mail (selection@irts-fc.fr) le certificat de travail et l'attestation de prise en charge ci-dessous.

Venez découvrir l'IRTS de Franche-Comté lors de notre Journée Portes Ouvertes le 9 février 2019 et/ou participer à nos réunions d'information collective et/ou nous retrouver sur les forums d'information SUP INFO 70, Aire Urbaine et Haut Doubs !
(Consultez notre site internet www.irts-fc.fr, onglet 'Se préparer' pour plus d'informations)

Pour les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur :

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Je soussigné M.agissant en qualité d'employeur

Établissement Gestionnaire :

Adresse :

Téléphone et fax :

E-Mail :

Lieu de travail : (si différent de la structure employeur)

Nom et adresse.....

.....

Nom du Responsable :

Téléphone et fax :

E-Mail :

Certifie employer M.

Dates (précises) du au

à temps complet ou partiel en qualité de :

.....

- en CDD
- en CDI
- en Contrat de Professionnalisation
- en Contrat d'Avenir
- en Contrat d'Apprentissage
- autre type de contrat (préciser lequel :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement

Pour les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur :

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné M. agissant en qualité d'employeur
certifie que le coût pédagogique de la formation de **M**
sera pris en charge par :

<input type="checkbox"/> ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE ORGANISME FINANCEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE
Nom de l'Établissement : Adresse :	Nom de l'organisme : Adresse :	Préciser quel autre type de financement :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement



UN CFA POUR VOUS ACCOMPAGNER

En apprentissage vous :

- Obtenez une formation qualifiante
- Êtes salarié et rémunéré
- Intégrez une équipe de professionnels
- Etes accompagnés par un maître-d'apprentissage

QUELQUES CONDITIONS À REMPLIR

Être âgé de 18 à 29 ans (sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés).

Signer un contrat d'apprentissage auprès d'un employeur

Être admissible aux épreuves de sélection de la formation

VOS CONTACTS

Isabelle PITOISET

Fabienne GOLDSZTEJN

Claire PEUVRIER

Directrice

Chargée de Mission

Chargée de Mission

Bourgogne

06.47.56.78.02

Franche-Comté

07.87.18.36.44

contact@cfasanitaireetsocial.fr

Devenir Apprenti ? Pourquoi pas ?

AES - Moniteur éducateur - Educateur spécialisé - Educateur de jeunes enfants - CESF - ETS - ASS- CAFERUIS-

Aide-Soignant - Auxiliaire de Puériculture

sites de Formation en Bourgogne Franche-Comté

Dijon - Besançon - Auxerre - Nevers - Chalon sur Saône - Tonnerre - Vesoul - Lons Le Saunier -